

**ARRETE N° 2024/GRH/091
DE MONSIEUR LE MAIRE
PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE 2024**

Le Maire de Camaret sur Aigues

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'arrêté n°2021/GRH/227 en date du 27 avril 2021 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1er mai 2021

Vu le tableau des emplois permanents de la commune ;

Vu le protocole d'avancement de carrière,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Catégorie C

Filière technique – Cadre d'emplois des Adjointes techniques territoriaux

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Nom / Prénom Agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
SARAZIN Sandrine	Adjoint technique territorial	01/09/2024

Promouvables :

Nombre de femmes : 3

Nombres d'hommes : 1

Total : 4

Promus :

Nombre de femmes : 1

Nombre d'hommes : 0

Total : 1

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Nom / Prénom Agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
MISCHLER Wilfried	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	01/09/2024
GONZALEZ Pascale	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	01/09/2024
DHIMENE Fatin	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	01/09/2024

Promouvables :

Nombre de femmes : 3

Nombres d'hommes : 1

Total : 4

Promus :

Nombre de femmes : 2

Nombre d'hommes : 1

Total : 3

Filière Animation – Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

Nom / Prénom Agent	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
CHARRE Marie-Pierre	Adjoint d'animation territorial	01/09/2024
CONIO Sophie	Adjoint d'animation territorial	01/09/2024

Promouvables :

Nombre de femmes : 4

Nombres d'hommes : 0

Total : 4

Promus :

Nombre de femmes : 2

Nombre d'hommes : 0

Total : 2

Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de Vaucluse qui en assurera la publicité, conformément aux dispositions de l'article L522.26 du Code Général de la Fonction Publique.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères -CS 88010 - 30 941 Nîmes CEDEX 09 - Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86 - greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage.

Fait à Camaret sur Aigues, le 17 Juin 2024

Le Maire

Philippe de BEAUREGARD



Acte certifié exécutoire

Dès sa réception en Préfecture le :

Et/ou sa notification le :

Signature de l'agent: